



Projet pédagogique séjour 2021

LA MAISON DU JEU – 1 Route de St Bardoux 26260 St Donat sur l'Herbasse

04 75 45 15 98 – 07 82 15 33 05

Une agence très spéciale

Du lundi 19 juillet au vendredi 23 juillet 2021

- Une grande chasse au trésor à travers le temps & l'espace
- Un séjour sport, nature & science !

AVENTURE ÉVASION
470 Allée Joel Combet - BP 12
26300 Chatuzange-le-goubet

Tel: **04 75 05 18 95**

L'association La Maison du Jeu organise pendant les vacances d'été des séjours « jeux et découverte » au cœur de la nature drômoise.

Pour l'année 2021, la Maison du Jeu met en place deux séjours enfants sur le mois de juillet :

- « Une agence très spéciale » pour 24 enfants de 8 à 14 ans du 19 au 23 juillet sur le site d' Aventure Évasion à Chatuzange le Goubet.
Logement sous tente sur le site.
- « Fort comme un dragon », un mini séjour pour les 5-7 ans du 15 au 17 juillet (*voir le projet pédagogique concernant ce séjour pour plus d'informations*).

Qui est LA MAISON DU JEU ?

La Maison du Jeu est une ludothèque associative d'éducation populaire.

Acteur culturel et social depuis plus de 40 ans, l'association est un lieu d'accueil, d'intégration, de socialisation et de développement personnel et culturel pour tous.

Chaque année elle propose des séjours pour les enfants afin de développer les compétences sociales et personnelles et également permettre à chaque enfant de vivre des vacances magiques autour d'une thématique imaginaire.

Sous forme de grand jeu sur plusieurs jours (chasse au trésor, enquête, jeux de piste ...), l'enfant part à la découverte de son environnement et de ses compétences :

- **Découverte de la nature : botanique, ornithologie, astronomie ...**
- **Découverte du patrimoine : architecture, histoire des lieux, légendes ...**
- **Activités sportives : randonnées, équitations, multi sports ...**
- **Enrichissement des acquis pédagogiques : déduction, vision spatiale, calculs, déchiffrages de code ...**
- **Entraide, vivre ensemble, responsabilisation**

Dans le cadre du projet éducatif de l'association qui met l'accent sur l'importance de l'accès aux loisirs pour tous, le séjour « Une agence très spéciale » est basé, par le biais du jeu, sur la découverte d'activités sportives, de la nature, de la science, l'esprit d'analyse et la connaissance de l'environnement proche et lointain de l'enfant.

Nous privilégions le tissage de liens au sein du groupe autour d'un projet et d'une aventure commune, tout en permettant à l'enfant d'acquérir sa place propre en tant qu'acteur de ses vacances.

Ainsi, quotidiennement, les enfants participeront à des activités mises en place par l'équipe d'animation, à des temps de vie quotidienne et à des veillées, occasion pour l'équipe d'évaluer l'avancée du séjour.

I - Présentation de l'organisateur

Notre association se veut novatrice dans le paysage socioculturel. *L'adhérent se place au centre du projet, en s'investissant comme acteur de son activité.* Nous souhaitons valoriser la participation de tous les publics au travers de nos actions.

De ce fait nous proposons deux types d'activités :

- ***L'accueil du public à l'année dans différents cadres avec :***

1. une ludothèque ouverte à l'année et déclarée en accueil de loisirs auprès de la DDJS Drôme.
2. Des manifestations ludiques en soirées et les week-ends
3. 2 séjours autour du jeu

- ***Les interventions extérieures :***

Nous intervenons comme prestataires pour des animations jeux (grands jeux en bois, jeux de pistes, animations de village...)

Notre structure propose une démarche laïque et originale aux participants de ses séjours, autour d'un outil utilisé dans l'accueil proposé tout au long de l'année : **LE JEU**.

Objectifs généraux de la Maison du Jeu

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants afin de les valoriser et de les aider à s'épanouir ;
- Encourager l'émerveillement, l'esprit de découverte, l'acquisition de connaissances et de techniques ;
- Stimuler la créativité en privilégiant toutes les formes d'expression, en recherchant à développer un esprit créatif et en stimulant l'imagination ;
- Développer les comportements de respect des personnes, des biens, et de l'environnement humain et naturel ;
- Permettre un partage et la coopération autour de l'outil jeu ;
- Veiller au respect de la tolérance et favoriser la socialisation.

Sur quel TERRITOIRE ?

L'association est domiciliée à St Donat sur l'Herbasse.

St Donat sur l'Herbasse, 4800 habitants, ancien pôle névralgique de l'ex Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse (10 000 habitants) est aujourd'hui intégrée à la communauté de Communes d'Arche Agglo.

À cheval sur les départements de Drôme et d'Ardèche, ce sont 41 communes et 57 000 habitants qui restent tributaires de leurs identités respectives liées aux bassins de vie propres à chacun et aux problématiques de déplacements.

Le bassin de vie des habitants de St Donat sur l'Herbasse et des communes voisines est tourné sur un territoire principalement rural, éloigné de la vie citadine offerte par les villes de Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône.

Cette zone, le pays de l'Herbasse, est principalement constitué de 9 communes pour 10 000 habitants.

La commune de St Donat est la plus grande commune sur ce territoire du Pays de l'Herbasse.

Elle propose aux habitants crèche, écoles maternelles, primaires, collèges, bibliothèques (municipale), une MJC et son cinéma, des clubs sportifs, une ludothèque ... et un tissu associatif riche qui accueille et anime la population.

La crise sanitaire Covid 19 a stoppé tout ça.

Les années 2020 et 2021 connaissent une grande crise sanitaire qui a eu de fortes incidences sur le développement pédagogique et sociale des enfants.

La pandémie du Coronavirus 19 a imposé depuis le confinement du 17 mars 2020 de nombreuses contraintes sanitaires et sociales, avec fermetures des lieux culturels, arrêts temporaires des activités sportives, ludiques et culturels et des confinements en pointillés émaillant la vie des enfants.

Contraintes et fermetures des établissements scolaires ont fragilisé le quotidien des enfants, sur un territoire à identité rurale, qui vivent des isolements ponctuels depuis plus d'un an.

Tous les enfants n'ont pas vécu ces contraintes de la même manière selon leur lieu de vie :

- Les enfants domiciliés en campagne, isolés d'autres lieux d'habitations ont peu été en contact avec d'autres enfants de leur âge en dehors des établissements scolaires : arrêts des activités périscolaires, contraintes pour se rencontrer entre amis, difficulté à voir la famille éloignée ...
- Les enfants habitant en ville ont ce même vécu avec de plus une coupure sur l'accès à la nature lié aux contraintes de déplacements et de couvre-feu (rappel : couvre-feu de 17H empêchant des loisirs après l'école).
- De plus nombres de zones rurales sur ce territoire ont un accès difficile à internet (zone blanche).

L'arrêt des activités périscolaires ont été une réelle carence pour le développement des enfants :

- **Activités culturelles**
- **Activités sportives**
- **Activités artistiques**

- **Activités ludiques**

Ce sont ces carences que l'on souhaite cette année palliée en proposant un séjour sportif, sous tente, en groupe, dans un écrin de nature autour d'un grand jeu imaginaire où science et raisonnement auront la part belle !

II - Caractéristiques du séjour

Intentions pédagogiques du séjour

L'objectif central du séjour est de proposer aux enfants accueillis un temps de vacances et de « rupture » dans leur vie quotidienne, en dehors de leur environnement habituel et à travers une forme d'organisation collective et de responsabilisation.

Un encadrement sérieux veille à répondre à chacun des besoins des enfants.

Les différentes activités mises en place permettent à chaque participant, selon ses capacités et ses limites, de se découvrir, de s'exprimer et de s'épanouir à travers différents supports.

La vie quotidienne est abordée comme une activité à part entière au service du collectif.

Objectifs pédagogiques

Favoriser le développement affectif et cognitif de l'individu

Aider à maîtriser ses émotions et à réguler son comportement, différencier jeu et réalité.

Développer la réflexion et l'esprit d'analyse (logique, déduction, concentration).

Acquisition de l'autonomie et du sens critique

Développer ses capacités d'initiatives.

Favoriser l'indépendance dans ses choix (jeux, partenaires...).

Aider à résoudre des problèmes.

Permettre à l'individu de s'adapter à des situations nouvelles.

Apprentissage de la vie sociale, de la citoyenneté

Respecter les règles.

Respecter les autres.

Respecter le bien collectif.

Prendre des initiatives.

Aller au bout de son engagement.

S'ouvrir à l'autre et à l'ailleurs

Avoir une démarche de curiosité, de découverte et de compréhension.

Comprendre des modes de pensées différentes.

Acquérir de nouveaux repères culturels.



Ces objectifs pédagogiques sont déclinés à travers les objectifs spécifiques du séjour.

Objectifs spécifiques du séjour

Le séjour a pour vocation de permettre à l'enfant un :

- *Apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui*
- *Apprentissage de l'autonomie/harmonisation de la relation enfant-enfant enfant-adulte*
- *Epanouissement et expression de l'enfant à travers des supports diversifiés*

- *Apprentissage du respect de la nature et de l'environnement*
- *Renforcement des apprentissages pédagogiques et découverte de nouveaux !*

Mise en œuvre des objectifs spécifiques du séjour

1. Apprentissage de la vie en collectivité et du respect d'autrui

À travers les notions de prise en compte du *groupe* et d'adaptation à un nouveau cadre, les enfants sont amenés au quotidien à respecter les règles de vie établies pour chaque instant de la journée (toilette, repas, jeux...). Ces règles sont fixées dès le début du séjour et forment un contrat de vie collective...

Dans cette même perspective, les enfants participent, sous la direction de leur animateur et selon un roulement établi, à différentes tâches ménagères pratiques (nettoyage et rangement de salle, cuisine et vaisselle...).

2. Apprentissage de l'autonomie / harmonisation de la relation enfant-adulte

Il s'agit d'offrir à l'enfant des repères simples et stables (en termes de temps, d'espace, d'affectif...) afin de lui permettre de se responsabiliser dans sa vie quotidienne et de l'inciter à agir seul en lui donnant les moyens de le faire. Nous essayons de vivre avec l'enfant une relation harmonieuse, répondant à ses besoins et basée sur la confiance et le respect. Aussi, les adultes apportent un cadre contenant et sécurisant pour l'enfant en construisant avec lui une relation afin de l'amener à la compréhension de la portée de ses actes. Nous souhaitons également ne pas assister l'enfant dans ses devoirs : rangement de la tente, participation à la vie quotidienne. Nous basons sur le jeu et la convivialité ces tâches qui pourraient sembler rébarbatives.

3. Épanouissement et expression de l'enfant

La durée du séjour permet d'offrir un programme d'activités variées. Une diversification des activités est mise en place pour permettre à l'enfant de s'épanouir à travers différents supports d'expression. Soucieux du besoin et des facultés de l'enfant en fonction de son âge, et de ses choix, nous proposons donc une palette d'activités adaptées, qu'elles soient ludiques, sportives, créatives ou artistiques.

Les différentes activités sont également construites autour de thématiques précises favorisant une démarche éducative à travers une approche culturelle du thème ou un développement de l'imaginaire de l'enfant.

4. Apprentissage du respect de la nature et de l'environnement

Le séjour se situe dans un cadre naturel riche et varié (montagne, prairies, forêts, rivières ...) de l'environnement drômois ou des départements voisins. L'enfant est invité à découvrir des paysages inconnus qui appartiennent malgré tout à son environnement proche.

À travers l'éveil de ses sens dans ce cadre, l'enfant va être amené à découvrir et apprécier cet environnement sous différents aspects, et il apprendra à respecter les lieux dans lesquels il évolue.

5. Découverte et développement de ses compétences physiques et cognitives

Le séjour se veut un vivier de nouvelles découvertes.

Sports, jeux, réflexions, coopération ... un éventail d'outils proposés et animés auprès des enfants, leur permettant de se découvrir sur de nouvelles activités et de mettre ainsi en valeur leurs talents « cachés ».

Ces activités visent à ouvrir sur ces temps d'accueil un épanouissement personnel et une valorisation des qualités.



III - Présentation du séjour : plus en détails !

Une agence très spéciale

I-Période et localisation

Sur une thématique d'espions et d'agents secrets

Séjour de 5 jours et 4 nuits se déroulant du 19/07/2021 au 23/07/2021
Séjour aventure, sport & nature

Effectif maximal du séjour :

24 enfants de 8 ans à 14 ans.

1 super animateur professionnel de la Maison du Jeu

1 super animateur BAFA

1 super stagiaire BAFA

Aventure Evasion

470 Allée Joel Combet - BP 12
26300 Chatuzange-le-goubet

Tel: **04 75 05 18 95**

GSM: **06 14 28 29 73**

Email: info@aventure-evasion.fr

Habilitations :

Habilitation Tourisme

N° IM026100015

Direction de la Cohésion sociale

N° 260881002

Education Nationale

N° 26-142

DROME



Des intervenants sportifs professionnels d'Aventure Évasion pour :

- **Piscine : Frédéric diplômé BNSSA**
- **VTT : Frédéric Villard diplômé d'état cycliste**
- **Biathlon : Guillaume Brevet d'État**

Descriptif du site

- Le séjour se déroule sur le site d'Aventure Evasion avec logement sous tente : ceci afin de sortir l'enfant du quotidien, le plonger dans une ambiance d'aventure et de détente et d'être proche d'une vie en extérieure.
- Le centre est situé en plein milieu d'un territoire naturel constitué de collines, de bois et de chemins. Ça pique, ça bouge, ça grouille de vie et ça chante au petit matin !
- De nombreux chemins partant du site permettent de se plonger dans l'aventure et rester en contact avec la nature.
- Le vieux village de Chatuzange, proche à pied offre ruelles et église où les vieilles pierres attendent de jeunes agents secrets en quête d'indices.

Couchage & toilette :

- Grand espace naturel ombragé pour toutes les tentes de l'équipe y compris le matériel.
- Hébergement sous tentes selon l'espace nécessaire pour accueillir l'enfant en toute sécurité sanitaire (un couchage avec 1 mètre distance pour chacun).
- Les tentes sont apportées par les parents des enfants accueillis et l'équipe d'animation de la Maison du Jeu
- Un grand gîte d'accueil en dur comportant cuisine professionnelle, frigo, fours et tout le nécessaire pour faire la cuisine. Toilettes également présents.
- Il est également possible d'y accueillir le groupe si nécessaire en cas d'intempérie.
- Une grande terrasse abritée pour manger et faire les activités (soleil, pluie ...).

- Toilette dans le gîte d'accueil. Bloc sanitaire à côté de l'emplacement des tentes comportant d'autres toilettes et des douches.
- Les animateurs dorment également sous tentes.
- Des espaces de jeux sur place : jeux enfants (portiques, balançoires, jeux à ressort ...), terrains spacieux pour courir, bois ... Un parcours d'aventure type mini accrobranche à utiliser sous la surveillance des accompagnateurs.

Le matériel à disposition sur place pour animer les enfants est apporté par l'équipe de la Maison du Jeu

1. Des jeux que l'on sort de la structure (jeux de société ...)
2. Un poste de musique
3. Des livres et bandes dessinées pour enfants
4. Du matériel pour les diverses activités manuelles : peinture, feutres, ciseaux, colle, scotch ...
5. Matériel technique et numérique : PC portable, talkie walkie, jumelles, boussoles ...
6. *Participation d' Aventure Evasion avec caméras de surveillance (chut, secret défense !)*

Les activités proposées durant le camp ont lieu au sein du site d'Aventure Évasion et la nature environnante (randonnée aventure).

Le site propose une piscine clôturée et surveillée

Un parcours gymkhana pour VTT

Biathlon sur place avec l'intervenant diplômé.

N'étant pas véhiculé, le groupe se déplacera à pied pour le reste de la mission !

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

C'est un séjour sur le thème de la découverte sportive au sein d'une équipe de jeunes agents secrets en formation. Le grand jeu est là pour développer l'imaginaire et offrir aux enfants un voyage aux confins de missions secrètes.

Des activités sportives sont programmées chaque jour dans le but d'enrichir et animer le grand jeu.

GRAND JEU « Une agence très spéciale »

Les enfants sont accueillis en tant que jeunes recrutés pour devenir des agents secrets.

Ils vont devoir développer leurs futures compétences ... mais attention, il semble qu'il y ait une taupe dans les environs !

Ce stage de formation va vite se transformer en réelle mission à réussir.

Des activités sportives, des défis, des codes à décrypter (ou crypter), repérer des indices, de la science, de la déduction, savoir lire une carte et s'orienter ...

Une grande quête ponctuée d'activités culturelles, sportives, manuelles, d'expérimentations et d'observations. Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir ce qui fait la démarche scientifique en œuvrant concrètement sur le terrain.

La théorie oui, mais la pratique avant tout !

Les apports pédagogiques :

- Lecture : un livret sur le grand jeu de la semaine renfermant indices, lecture de plans et activités ludiques
- Langues étrangères : jeu de piste, codes et décryptage utilisant français, anglais
- Science : énigmes mathématiques (calculs, carrés magiques, code de César et autres), expériences scientifiques (encre invisible, lumière bleue ...)
- Découverte de l'environnement naturel, de la faune et de la flore (lieu du séjour dans un site proche de la nature dans les bois et les champs, sous tente.

- Découverte des plantes vertueuses et médicinales, empreintes d'animaux, astronomie et orientation)
- Techniques et Numérique : utilisation d'outils numériques dans le déroulement de leur jeu (PC portable, QR code, jeu « Keep talking and nobody explodes »), talkie walkie
- Expression orale : travail d'équipe, talkie walkie, jeu « Keep talking ... »
- Activités sportives : VTT, piscine, Biathlon (tir), parcours aventure
- Dextérité : activités manuelles, crochetage, découverte du tir (Biathlon)
- Orientation et randonnée sur des jeux de piste.
- Coopération et esprit d'équipe : participation aux tâches du quotidien, fédération du groupe autour de la mission, soutien et bienveillance entre les membres de l'équipe.

Et au quotidien, pour les enfants, c'est d'abord créer et participer collectivement à leur projet de vacances : prendre part à la vie quotidienne, repas, vaisselle etc...

L'organisateur accepte des enfants de moins de 8 ans, à condition que l'anniversaire de leurs 8 ans ait lieu dans les **3 mois à venir** après leur inscription au séjour.

Sur place, pas de véhicule, tout se déroulera à pied.



C'est la joie des chasses au trésor, défis, mystères, contes et veillées ludiques auxquels une initiation aux connaissances scientifiques enrichira leur imaginaire !

Transport des enfants sur le site

Le site d'Aventure Évasion se situe à 20 minutes de route de la Maison du Jeu. Un co-voiturage est proposé aux parents.

Arrivée : Rendez-vous lundi 19 juillet à Aventure Évasion entre 8 et 9H.

Rendez-vous à la Maison du Jeu le lundi 19 juillet à 8H.

Arrivée sur site pour 9H au maximum.

Certains enfants peuvent être conduits sur le site du séjour par leurs familles.

Départ et retour à la maison : vendredi 23 juillet 17H à Aventure Évasion.

Départ des enfants directement du site du séjour.

Les familles sont invitées à venir récupérer les enfants et prendre un moment pour partager et échanger autour d'un goûter avec les enfants et l'équipe !

Rendez-vous à 17H.



III-Déroulement du séjour

- Journée type :**

- 7h30 - 8h30 : Réveil échelonné, déjeuner, toilette du matin, rangement vaisselle et tentes
- 9h00 : début des activités
- 12h00 : temps libre/préparation repas
- 12h30 : repas puis temps calme (sieste, lecture, correspondance, jeux... temps d'échange entre animateurs)
- 14h : activités
- 17h : goûter
- 18h30 : activités proposées par l'équipe et douches
- 19h : repas/préparation repas
- 19h30 : repas
- 20h30 : veillées
- 21h30 – 22h : coucher échelonné des enfants
- 22 h : Réunion équipe d'encadrement



- Programmes d'activités du séjour**

	Matin	Après midi	Veillées
Lundi	Arrivée Installation du campement des aventuriers	Biathlon	Veillée jeux
Mardi	VTT - Groupe 1	VTT – Groupe 2	Veillée mystère
Mercredi	Mission Agence Spéciale	Piscine 14H-15H30	Veillée mystère

Jeudi	Mission Agence Spéciale	Piscine 14H-15H30	Veillée mystère
Vendredi	Rangement du camp Fin Mission Agence Spéciale	Retour Départ des enfants	<i>Home sweet home !</i>

**Le programme peut être modifié selon les conditions du séjour (météo), l'effectif final des enfants inscrits et les besoins du bon déroulement du séjour.*

** Le programme peut être modifié selon les besoins de la quête, les demandes des enfants et les aléas de l'aventure.*

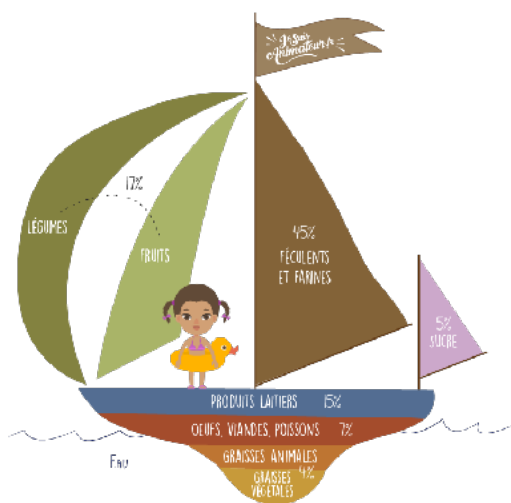
Prise en compte des spécificités de chaque enfant

L'équipe de la Maison met un point d'honneur à offrir un séjour égal à chacun, en prenant en compte chaque spécificité des enfants.

- **Régime alimentaire**

Les régimes alimentaires particuliers sont pris en charge par l'organisateur du séjour qui proposera à l'enfant un **aliment de substitution** en accord avec ses valeurs laïques et dans un souci d'équité de l'équilibre alimentaire et du budget alloué.

En cas de grosses contraintes alimentaires, il sera demandé aux parents de fournir les aliments nécessaires pour la durée du séjour (ex. régime sans gluten). A ce moment là les frais alimentaires seront déduits du coût du séjour.



- **Particularités médicales et physiques**

Le responsable du séjour a la charge de s'informer des éventuelles particularités physiques ou comportementales de l'enfant, des soucis de santé s'il y a lieu, de tout détail particulier pouvant mettre l'enfant en insécurité face au groupe, aux activités et à la vie en collectivité, **et d'en informer son équipe d'animation.**

Si un traitement médical doit être donné au cours du séjour, celui-ci ne pourra être administré à l'enfant sans **ordonnance médicale.**

Les parents ont obligations de fournir à l'organisateur du séjour la fiche sanitaire pour leur enfant, ainsi que toutes informations importantes permettant son accueil sur le séjour et au sein du groupe, dans les meilleures conditions : intolérance alimentaire, allergies, handicap, pathologie, phobie, énurésie ...

Les consignes sanitaires spéciales Covid 19

- Sur place les enfants continueront l'usage des gestes barrières, notamment les fréquents lavages de main.
- L'équipe a la gestion de la désinfection des lieux communs (douche, toilette) avec un produit virucide (produits d'entretien virucide (norme NF EN 14476 ou eau de javel diluée à 0,5 % de chlore actif [1 litre de javel à 2,6 % dans 4 litres d'eau froide])).
- Désinfection des équipements sportifs gérés par les intervenants.
- Les espaces clos de faible superficie ne seront pas accessibles aux enfants (comme la cuisine pour la cuisson des aliments).
- Les enfants participeront cependant aux repas et à l'organisation de la vie quotidienne sur les espaces extérieures. Vive la cuisine !
- L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physique que celles appliquées dans le protocole sanitaire de l'hôtellerie-restauration (respect d'une distance de 1 mètre linéaire entre 2 tables ou installation d'écrans entre tables lorsque cette distanciation n'est pas possible)

La Maison du Jeu possède la quantité de tables et de bancs nécessaires pour permettre des repas espacés.
- La désinfection des tables et dossiers de chaise est effectuée après chaque repas.
- L'équipe de la Maison du Jeu aura masques/gel hydro-alcoolique et thermomètre frontal sans contact à disposition.
- Savons et essuie main à usage unique.
- Lorsque la distanciation physique n'est pas possible, le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil.
- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté, dans l'attente d'une prise en charge médicale.
- Les masques sont fournis par l'organisateur.
- Les responsables légaux du mineur sont invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra être accueilli.

Selon les directives du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de covid-19 dans un ACM

· Tout symptôme évocateur d'infection à la covid-19 chez un enfant, constaté par l'encadrement, doit conduire à son isolement dans un lieu adapté et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de

température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

- La prise en charge médicale du mineur doit être organisée sans délais.
- En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher. Son départ est organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs.
- Si les parents ne peuvent venir le chercher, l'organisateur doit assurer, en lien avec la famille, le retour du mineur dans le respect des prescriptions des autorités de santé.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.
- Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile.
- L'encadrant ne pourra pas occuper ses fonctions auprès des mineurs au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de le faire.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en oeuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.
- La désinfection des salles et des matériels utilisés par le mineur ou l'encadrant devront être effectués selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.



II-L'équipe d'animation

L'effectif d'encadrement prévu pour 15 enfants inscrits est le suivant :

- **Stéphanie Morand** : responsable du séjour. Diplômée BPJEPS et salariée de la Maison du Jeu.
- **Tom Orjollet Lacomme** : animateur BAFA - Etudiant
- **Animateur stagiaire BAFA**

Sur les activités sportives :

- **Aventure Évasion : Frédéric VILLARD**
VTT : diplômé d'Etat cycliste
Piscine : BNSSA
- **Intervenant biathlon : VERCORS BIATHLON**

PEYRONNET Guillaume – diplômé d'état

120 Chemin du Sapin

26190 Saint Jean en Royans

vercorsbiathlon@gmail.com

06 88 32 23 21

N° URSSAF: 260 1702091271341

N° SIRET: 48132692400018

Assistant sanitaire :

Le référent assistant sanitaire sur les séjours est le professionnel de la Maison du Jeu.

En l'occurrence, sur ce séjour, Stéphanie Morand.

Attentes envers tout le personnel d'encadrement :

1. Adhésion au présent projet pédagogique
2. Adhésion au projet éducatif de la Maison du Jeu
3. Esprit d'équipe
4. Respect du rôle de chacun

Rôle de l'animateur

L'animateur est le principal référent de chacun des enfants dont il a la responsabilité.

Il a pour mission :

- D'être médiateur au sein du groupe d'enfants et/ou jeunes. Il gère les conflits, est garant du respect des règles de vie.
- D'expliquer les règles au groupe (enfants et/ou jeunes et animateurs).
- D'assurer la sécurité de tous et de veiller au respect des réglementations
- D'être attentif à chaque enfant ou adolescent et savoir leur porter assistance en cas de problème.
- D'écouter les enfants et/ou jeunes et de « faciliter » échanges et partages.
- De proposer et d'adapter les animations en lien avec le projet pédagogique.
- De préparer, mettre en œuvre et réaliser des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- D'aménager des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants et/ou jeunes dans le respect des règles de sécurité.
- De jouer avec, faire jouer, donner à jouer et laisser jouer en répondant aux demandes des enfants et/ou jeunes.
- De participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- De s'impliquer et participer à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- De participer activement aux réunions d'équipe.
- De partager, apporter et échanger ses connaissances et ses « savoirs ».
- De partager des informations en sa possession avec toute son équipe et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants et/ou jeunes, partenaires,...)

- D'entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires, les usagers.
- De participer au nettoyage quotidien de l'accueil.
- D'utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- De gérer le temps dans l'organisation de l'activité.
- De mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- De participer à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.

Certains enfants accueillis en séjour fréquentent la Maison du Jeu à l'année.

Il est du devoir de l'équipe de veiller à l'intégration des nouveaux enfants participant au séjour afin de former un groupe uni et homogène et éviter l'effet de groupe enfants adhérents à l'année à la Ludothèque/enfants adhérents sur le séjour.

Il est tenu d'être présent et d'accompagner son groupe en permanence pour en assurer sa sécurité.

S'il n'est pas en mesure de le faire (même pour un court instant), il demande à une autre personne de l'encadrement de le surveiller et s'assure que sa demande ait bien été comprise.

Pendant la nuit, l'animateur dort avec son groupe afin d'éviter les risques de sortie ou d'intrusion.

Au delà de la sécurité il donne vie au groupe en proposant des animations allant dans le sens des objectifs de la structure.

Il accompagne les enfants dans leur vie quotidienne : préparation des repas, assistance sanitaire pour les plus jeunes, rangement...

Durant les jours qui précèdent le camp, des réunions permettent de donner et rappeler quelques repères aux cadres en abordant différentes notions telles que la sécurité, l'autorité, l'hygiène, ou la distance relationnelle...

Ces temps permettent également de revenir en détail sur nos objectifs et les moyens de les mettre en œuvre.

Des réunions d'équipe sont également mises en place au cours du séjour après le coucher des enfants.



IV - Évaluation

Différents moyens sont mis en œuvre pour l'évaluation du séjour : avant, pendant et après.

Une première rencontre a lieu avant le camp avec l'équipe afin de présenter et valider le programme d'activité élaboré au préalable par l'équipe de direction.

Durant le séjour, lors de la réunion d'équipe quotidienne, les animateurs sont invités à s'exprimer collectivement sur ce qu'ils vivent à travers la gestion des enfants, à solliciter l'équipe de direction sur des problématiques particulières auxquelles ils sont confrontés, et à faire le bilan des activités passées.

Que ce soit avec les enfants ou avec l'équipe, sur sa gestion pratique, les initiatives de partage de l'évaluation se font tout au long du camp.

L'évaluation de la journée se fait également quotidiennement par l'observation des enfants, de leurs réactions aux différentes activités proposées et par la possibilité qui leur est offerte de s'exprimer.

Un bilan global a lieu après le camp avec toute l'équipe en vue de recueillir les suggestions et idées des participants.

Enfin, un compte-rendu écrit du déroulement du séjour est transmis à l'association à l'occasion d'un CA de bilan des activités estivales.

La directrice du séjour
Stéphanie Morand

